



Probleme avec mon constructeur

Par **teauny**, le **07/10/2011** à **16:37**

bonjour,rnrnj'ai un probleme avec mon constructeur qui me demande de leur remboursser due a une erreur de leur part pour notre maison que nous avons receptionné au mois de janvier, sans aucune justification.

Par **pat76**, le **07/10/2011** à **17:15**

BonjourrnrnVous devez remboursez quoi?rnrnLa réception des travaux a été faite, les factures payées et un devis avait été établi.rnrnDonc, l'employeur doit justifier sa demande.

Par **teauny**, le **07/10/2011** à **20:41**

bonsoir,la reception c'est fait au mois de janvier.rnil nous on mis en demeure pour rembourser de l'argent qui nous aurez trop versérndans le credit maison,on a ajouté les frais intercalaire plus divers frais car il pensez que sa n'aurez pas été dans le credit de la banque.rncomment faire pour annuler cette facture.rnsi on pays est ce que sa veux dire que c'etait comme si on avait pas receptionne la maison ce qui leur ferai une penalite pour la non livraison dans les temps.rncordialement

Par **pat76**, le **08/10/2011** à **13:41**

BonjourrrrrnC'est la banque qui vous a versé trop d'argent et c'est l'entrepreneur qui vous le réclame?

Par **teauny**, le **08/10/2011 à 14:40**

c'est le constructeur qui nous aurez rendu trop d'argent

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 14:42**

[citation]nous aurez rendu trop d'argent [/citation] ???

Par **teauny**, le **08/10/2011 à 15:20**

je ne comprend pas vos point d'interogation

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 15:23**

C'est votre phrase que je ne comprends pas

Par **pat76**, le **08/10/2011 à 15:54**

RebonjourrrrrnComment le constructeur a-t-il pu vous rendre trop d'argent? C'est vous qui lui versiez de l'argent lorsqu'il vous remettait ses factures?rrrrnVos explications ne sont pas très claires, c'est pour cela qu'il est difficile de répondre à votre question.